

DECISION N°2021-1413
COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS

SL/DF/SR

Vu la Loi n°2002-303 du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé,
Vu le Décret n°2016-726 du 01^{er} juin 2016 modifié,
Vu l'Article R1112-81 du code de la santé publique,
Vu l'Arrêté de nomination du CNG de Madame Stéphanie LUQUET, Directrice Générale du Centre Hospitalier d'Aubagne en date du 01 mai 2020,
Vu le règlement intérieur de la CDU du Centre Hospitalier d'Aubagne,
Vu l'avis favorable émis par l'ARS PACA, à la candidature de Madame DANCHESI Hélène, en qualité de représentant des usagers suppléant n°2, en date du 10 juin 2021,

DECIDE

Article 1 : La composition de la Commission des Usagers du Centre Hospitalier d'Aubagne se compose comme suit :

Membres obligatoires :

Représentant légal de l'établissement ou la personne qu'il désigne à cet effet	Monsieur Damien FLOUREZ
Méiateur médical	Monsieur le Docteur Emmanuel ROUX
Méiateur non médical	Madame Aurélie ANTONIADIS
Représentant des usagers titulaire N°1	Madame Brigitte DAILCROIX (UFC Que Choisir)
Représentant des usagers titulaire N°2	Monsieur Jean-Robert CHARPENTIER (CLCV)
Représentant des usagers suppléant N°1	Monsieur Guy VERNHES (FAF UPAA Les Cannes Blanches)
Représentant des usagers suppléant N°2	Mme Hélène DANCHESI (INDECOSA CGT 13)

Membres facultatifs :

Le Président de la CME	Monsieur le Docteur Mohammed SALEM
Un Représentant de la CSIRMT titulaire	Monsieur Philippe NOCETO
Un Représentant de la CSIRMT suppléant	Madame Monique LAUPRETRE
Un Représentant du personnel titulaire	Monsieur Rachide HADJALI (FO)
Un Représentant du personnel suppléant	Madame Fatima BENSEMAIN (SUD SANTE)
Un Représentant du Conseil de Surveillance	Monsieur Patrick D'ANGIO

Membres avec voix consultative :

Responsable de la politique qualité	Madame Stéphanie MATHIOT-REDONDO
-------------------------------------	----------------------------------

Article 2 : Conformément à l'Article R1112-81-1 du code de la santé publique relatif à l'élection du Président et du Vice-Président de la CDU :

- la Présidence est assurée par Monsieur Damien FLOUREZ
- la Vice-Présidence est assurée par Madame Brigitte DAILCROIX

Aubagne, le 13 juillet 2021

La Directrice,

S. LUQUET



Destinataires :

- Membres de la CDU
- Monsieur Gérard MARI, ARS PACA

DIRECTION DES USAGERS
179, avenue des sœurs Gistine – BP 61360 – 13677 AUBAGNE Cedex
- 04 42 84 70 28 – www.ch-aubagne.eu -

Membre du GHT 13 – Hôpitaux de Provence



Hôpitaux de Provence
Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône